

En bref

Trophées des « Femmes de l'économie Rhône-Alpes »

Deux adhérentes du groupe Rhône primées



Patricia Traversaz, la présidente du groupe ANDRH Rhône entourée des deux lauréates : Géraldine Mocellin (à g.) et Marie-Claire Guichard (à d.).

Info-économique.com et **Bref Rhône-Alpes** ont organisé le week-end des 8 et 9 octobre derniers à Chamonix les Trophées des « Femmes de l'économie Rhône-Alpes ». Huit femmes se sont vues remettre un trophée pour leur implication et leur rôle dans le développement économique de la région. Parmi elles, deux adhérentes du groupe Rhône : Marie-Claire Guichard, DRH et responsable qualité chez Albysen a reçu le prix du jeune Talent. Membre du bureau ANDRH Rhône, Marie-Claire s'occupe aussi des juniors dans son groupe ANDRH. La deuxième lauréate est Géraldine Mocellin. La responsable des ressources humaines Senior chez Evasol a décroché le trophée de l'épanouissement dans l'entreprise. ■

Palmarès RegionsJob - ANDRH - L'Express

Les banques et les industries en tête

Pour la seconde année consécutive, le site **RegionsJob** présen-



De g. à d. : Roland Tresca, président de RegionsJob, Catherine Carradot, secrétaire générale de l'ANDRH, Christophe Barbier, directeur de la rédaction de L'Express.

tait avec l'ANDRH et le magazine **L'Express** les résultats de son **Palmarès employeurs**. Près de 15 000 entreprises environ ont été évaluées par 9 286 internautes (salariés ou en recherche d'emploi). L'objectif, à travers vingt-cinq critères précis, était d'évaluer l'attractivité des entreprises. Sur le podium des cinq premiers (par ordre de classement) : Airbus, BNP Paribas, Crédit agricole, Bouygues Construction, Thales. Des groupes bancaires mais aussi des groupes industriels profitant de la reprise du secteur.

Catherine Carradot, secrétaire générale de l'ANDRH a rappelé que « l'attractivité des organisations repose d'abord sur la façon dont elles accueillent, intègrent, forment et accompagnent leurs salariés et sur leur engagement sociétal et environnemental » et que « l'attractivité dépend bien de la stratégie RH et du sens qu'elle insuffit à l'entreprise ». Un sens de plus en plus confronté à l'extérieur de l'organisation comme l'a souligné Jean-Christophe Sciberras, président de l'ANDRH, dans **L'Express** : « Avec l'essor du Web et des réseaux sociaux, les entreprises vont devoir être beaucoup plus vigilantes en interne sur les relations qu'elles entretiennent avec leurs collaborateurs et la qualité de leur politique de gestion des ressources humaines. Elles peuvent participer à des salons, organiser toutes sortes d'actions de communication, cela n'empêchera pas des salariés de se plaindre sur un forum si quelque chose ne va pas ou si certaines personnes ne se sentent pas suffisamment respectées. Le débat sort de plus en plus de l'entreprise avec Internet : les entreprises doivent en tenir compte pour leur marque-employeur ». ■

Pour connaître le palmarès des entreprises les plus attractives dans votre région : www.palmaresemployeurs.com